

Élections Nouveau-Brunswick

Allocation annuelle payable aux partis politiques enregistrés admissibles

conformément aux articles 31, 32 et 33 de la *Loi sur le financement de l'activité politique*

Pour l'exercice financier 2014-15

Montant

Budget principal	Crédit budgétaire autorisé par l'Assemblée législative		668,000 \$
Remboursement des honoraires de vérification	Honoraires de vérification de l'année civile précédente payables au premier trimestre de l'exercice financier en cours		
	Nombre de partis politiques enregistrés	5	
	Remboursement maximal par parti	2,000 \$	10,000 \$
Budget restant			658,000 \$

Versements de l'allocation annuelle	Partis politiques enregistrés admissibles aux versements de l'allocation annuelle	Votes valides exprimés lors de la dernière élection générale provinciale (2010)	Proportion des votes valides exprimés arrondie à trois décimales	Allocation, selon la proportion des votes valides exprimés, arrondie au dollar le plus proche	Versements trimestriels égaux
	Progressiste conservateur	181,397	0.490	322,420 \$	80,605.00 \$
	Parti libéral	128,078	0.347	228,326 \$	57,081.50 \$
	Nouveau Parti démocratique	38,686	0.105	69,090 \$	17,272.50 \$
	Parti Vert NB Green Party	16,943	0.046	30,268 \$	7,567.00 \$
	Alliance des gens du N.-B.	4,363	0.012	7,896 \$	1,974.00 \$
	Total	369,467	1.000	658,000 \$	164,500.00 \$